

Solidaires étudiant-e-s Paris 3 n'existe plus !

Le 22 juin 2019 les syndicats de la fédération Solidaires étudiant-e-s, réunis en Conseil Fédéral, **ont réglementairement décidé d'exclure le syndicat local de l'université Paris 3**. Cette décision fait suite au travail d'une commission de médiation interne, elle-même fruit d'une décision prise par les syndicats d'un précédent Conseil Fédéral. Cela découlait du fait que **plusieurs étudiant-e-s de Paris 3 s'étaient plaint-e-s qu'on leur avait interdit de militer dans le syndicat Solidaires étudiant-e-s Paris 3**, ainsi que d'actes et communications aussi agressives qu'absurdes, et sans volonté de construction commune de la part des membres de ce syndicat envers le reste de l'organisation.

La commission de médiation a pu sans mal établir les liens entre le Mouvement Communiste Internationaliste et le syndicat de Paris 3 : **il fallait être militant-e de la secte politique pour pouvoir gagner la « confiance » des membres du syndicat et accéder au droit d'y militer**. Cette politique de recrutement est **en totale contradiction avec** un des textes fondamentaux de la fédération Solidaires étudiant-e-s, **la Charte d'Amiens, qui prévient toute ingérence de partis ou sectes politiques au sein des syndicats**. À ce constat s'ajoute celui d'un syndicat qui ne participait d'aucune manière à la vie de la fédération, voire agissait directement contre cette dernière. La décision a donc été unanime.

Bien que la fédération ait averti les militant-e-s du syndicat de Paris 3, via la boîte mail syndicale, que le syndicat avait été régulièrement exclu, **ceux-ci continuent aujourd'hui encore de s'appeler Solidaires étudiant-e-s et d'utiliser notre matériel**. Ses membres continuent d'agir unilatéralement en usurpant le nom de notre fédération, par exemple en appelant à un rassemblement contre la précarité à 14h, mardi 12 novembre, devant le CROUS de Port Royal alors que la fédération y appelait à 18h le soir même.

Par ce communiqué, nous souhaitons rappeler aux membres du soi-disant syndicat Solidaires étudiant-e-s Paris 3 que **leur « syndicat » ne fait et ne fera pas en l'état partie de la fédération, qu'il leur est légalement interdit d'utiliser le nom, image et matériel de notre fédération**, et aux étudiant-e-s de Paris 3 que ceci n'est pas un syndicat fonctionnel, et qu'ils peuvent obtenir du soutien de la part de la fédération directement ou bien d'autres syndicats locaux.

Fédération Solidaires étudiant-e-s

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

